

Rapport général de l'analyse indépendante de la situation en matière de sauvegarde de l'enfant

Résumé exécutif

L'analyse indépendante de la situation en matière de sauvegarde de l'enfant a été commandée par le Sénat international de SOS Villages d'Enfants dans l'objectif de trouver des stratégies permettant de réagir face à la problématique complexe des incidents de mauvais traitements survenus dans le passé. Dans le cadre de cette analyse, des incidents survenus dans l'enceinte et autour de villages d'enfants SOS situés dans quatre pays de régions différentes ont fait pendant quatre ans l'objet d'un examen. Ce rapport général expose les conclusions et les recommandations consolidées tirées des analyses conduites dans ces quatre pays afin de participer au renforcement des pratiques de sauvegarde de l'enfant.

Soulignons d'emblée que les enseignements mis en lumière dans le présent rapport découlent des analyses conduites dans quatre pays sur des dysfonctionnements appartenant au passé, et que ce rapport ne reflète en aucun cas la situation globale de l'organisation à cette époque, pas plus que sa situation actuelle. Si l'équipe chargée de l'analyse indépendante de la situation en matière de sauvegarde de l'enfant a conscience des initiatives excellentes et souvent avant-gardistes entreprises en la matière dans l'ensemble de l'organisation, celles-ci ne sont néanmoins pas l'objet de ce rapport.

En tant que prestataire de services de prise en charge de remplacement, SOS Villages d'Enfants est exposée à un risque particulièrement élevé dans le domaine de la sauvegarde de l'enfant. L'une des principales conclusions de l'analyse indépendante de la situation en matière de sauvegarde de l'enfant est la suivante : durant la période examinée, SOS Villages d'Enfants n'a pas pris en compte et atténué adéquatement les risques de sauvegarde de l'enfant, en conséquence de quoi des enfants ont été exposés à des mauvais traitements. La disponibilité restreinte des documents relatifs aux incidents laisse planer de nombreuses interrogations concernant la nature des mauvais traitements (comme le nombre total de victimes et de rescapés ou encore le type de violences subies) et empêche de dessiner une représentation complète de la réponse apportée par l'organisation dans chaque cas.

Parallèlement à ces mauvais traitements, des preuves de terribles violences exercées sur les lanceurs d'alerte et sur les principaux responsables de la prise en charge à l'origine des signalements ont été transmises à l'équipe chargée de l'analyse.

En outre, cette dernière a trouvé dans tous les pays analysés d'abondantes preuves de manquements aux principes de la sauvegarde de l'enfant ainsi que de manœuvres d'intimidation, de discrimination, d'abus de pouvoir et des présomptions de népotisme au sein de SOS Villages d'Enfants, et ce, jusque dans les sphères les plus élevées des cadres dirigeants. Une telle culture ouvre un espace aux abus de pouvoir et constitue un puissant vecteur d'inhibition vis-à-vis des signalements de préoccupations relatives à la sauvegarde de l'enfant. Les preuves présentées mettent en lumière sans l'ombre d'une ambiguïté l'existence d'une carence grave et prolongée de la part de l'organisation, sans qu'aucun élément ne vienne réfuter l'impunité fonctionnelle dans laquelle les auteurs ont opéré dans bien des cas.

Un grand nombre des incidents analysés se sont produits préalablement au lancement de la *Politique de protection de l'enfant* en 2008 ou du *Code de conduite* en 2011. L'équipe chargée de l'analyse a découvert que depuis lors, et particulièrement depuis le début de la mise en œuvre dans la pratique des procédures de sauvegarde de l'enfant en 2012, des progrès considérables ont été réalisés en matière de sauvegarde de l'enfant à l'échelle de la fédération. Ces progrès, souvent réalisés dans des circonstances difficiles sous l'impulsion de professionnels compétents et tenaces spécialistes de ces questions, portaient sur des initiatives visant à renforcer la pertinence des efforts de prévention, développer les capacités des enquêteurs internes sur la sauvegarde de l'enfant et améliorer les procédures de signalement et de réaction dans l'ensemble de la fédération.

Une des vertus notables de SOS Villages d'Enfants est sa volonté de tirer des enseignements des erreurs passées et d'adapter les politiques, procédures et pratiques en conséquence : de fait, bon nombre de ces nouvelles initiatives ont été développées sur la base d'enseignements tirés d'incidents examinés dans le cadre de l'analyse indépendante de la situation en matière de sauvegarde de l'enfant. Les recommandations formulées dans ce rapport examinent la façon dont SOS Villages d'Enfants peut prendre appui sur ces progrès pour continuer à consolider globalement ses pratiques de sauvegarde des enfants et des jeunes et limiter encore davantage le risque que les dysfonctionnements mis au jour dans les pays soumis à l'analyse ne se reproduisent.

Les principaux domaines d'amélioration sont les suivants :

1. mesures de sauvegarde de l'enfant au sein de SOS Villages d'Enfants International ;
2. culture organisationnelle et de la direction ;
3. surveillance, gouvernance et responsabilité ;
4. qualité de la prise en charge et rôle des principaux responsables de la prise en charge ;
5. justice et soutien aux victimes, aux rescapés et aux lanceurs d'alerte.